

La
Semaine Religieuse
DE
Québec

VOL. XX

Québec, 12 janvier 1908

No 23

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 353. — Les Quarante-Heures de la semaine, 353. — Discours du Souverain Pontife, 354. — Qui a dit cela ? 356 — Chronique générale, 357. — L'Action Sociale, 360. — Chez les catholiques de France, 363. — Bibliographie, 365.

— • • • —
Calendrier

— o —

19	DIM.	b	11 apr. Epiph. S. Nom de Jésus. <i>Kyr. 2 cl. II vêp.</i> , mém. des suiv. et du dim.
20	Lundi	r	SS. Fabien et Sébastien, martyrs.
21	Mardi	r	Ste Agnès, vierge et martyre.
22	Merc.	fr	SS. Vincent et Anastase, martyrs.
23	Jendi	b	Les Epousailles de la E. V. M. , <i>dbl. maj.</i>
24	Vend.	r	S. Timothée, évêque et martyr.
25	Samd.	b	Conversion de S. Paul, <i>dbl. maj.</i>

— • • • —
Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

19 janvier, Charny. — 21, Saint-Thuribe. — 23, Saint-Joachim. — 25, Couvent de Deschambault.

DISCOURS DU SOUVERAIN PONTIFE

AU CONSISTOIRE DU 16 DÉCEMBRE

— 6 —

Vénérables Frères,

Sur le point de quitter l'Eglise, qu'il avait acquise de son sang, et de passer de ce monde à son Père, Notre-Seigneur Jésus-Christ nous annonça à plusieurs reprises et très clairement que nous serions toujours en butte aux persécutions de nos ennemis, et que jamais sur cette terre nous ne manquerions d'adversités. L'Epouse pouvait-elle attendre un autre sort que son Epoux : à l'Epoux il avait été dit : « Règne au milieu de tes ennemis » ; de même l'Epouse devait étendre son empire d'un océan à l'autre à travers ses ennemis, au milieu des luttes, jusqu'à ce qu'elle entre dans la terre promise pour jouir éternellement de la tranquillité bienheureuse.

Cet oracle du divin Rédempteur, qui s'est réalisé en tout temps, nous le voyons encore s'accomplir fidèlement sous nos yeux. Ici c'est par une guerre ouverte, là c'est par l'astuce et des ruses sournoises qu'on attaque l'Eglise : mais partout nous la voyons assaillie. Tout ce qu'elle a de droits est discuté et foulé aux pieds, ses lois sont méprisées par ceux qui se devaient d'en défendre l'autorité ; une inondation de journaux impies et immoraux profane la sainteté de la foi et la pureté de la morale, au plus grand détriment des âmes, et au non moindre dommage de la société civile qui se dissout. Ces faits, vous avez pu les constater de vos propres yeux en d'autres pays bien des fois, et depuis quelque temps dans notre pays même.

Mais à ces maux s'en ajoute un autre d'une gravité extrême ; je veux parler de cet esprit inquiet de nouveauté qui se répand très largement, de cette impatience de toute discipline et de toute autorité ; s'attaquant aux doctrines de l'Eglise et à la vérité révélée par Dieu, on travaille à ébranler les fondements de notre très sainte religion. Ils en viennent jusque-là — et plutôt à Dieu qu'ils fussent moins nombreux ! — ceux qui par un instinct aveugle embrassent les aspirations les plus audacieuses de ce qu'ils appellent la science, la critique, le

progrès, la civilisation. Ces hommes, au mépris de l'autorité tant du Souverain Pontife que des évêques, portent le doute méthodique le plus impie jusque dans l'étude des fondements mêmes de la foi ; ceux d'entre eux qui appartiennent au clergé, dédaignant les études de théologie catholique, puisent à des sources empoisonnées philosophie, sociologie, littérature, se réclament à grands cris de je ne sais quelle conscience laïque contre la conscience catholique et s'arrogent le droit et la mission de corriger et de réformer les consciences catholiques.

Certes, Nous ne pourrions que gémir si ces hommes, quittant le sein de l'Eglise, passaient à nos ennemis déclarés. Mais nous avons plus encore à déplorer : ils en sont venus à un tel aveuglement, qu'ils se croient encore fils de l'Eglise et s'en glorifient, bien qu'ils aient renié, en fait sinon peut-être en parole, le serment de foi juré au baptême.

C'est ainsi que, mus par une conscience tranquille en apparence, ils continuent leurs pratiques chrétiennes, se nourrissent du Corps sacré de Jésus-Christ, osent même — ô horreur ! — monter à l'autel pour offrir le Saint Sacrifice ; alors que leurs déclarations, leur conduite, l'attachement irréductible à leurs opinions, démontrent qu'ils ont perdu la foi ; que, tout en se croyant sur le navire, ils ont fait lamentablement naufrage.

A l'exemple de Nos prédécesseurs qui ont défendu la sainte doctrine avec une extrême vigilance et une souveraine vigueur, pour qu'aucune tache ne la souillât, Nous aussi, nous souvenant du précepte de l'Apôtre : « Garde le bon dépôt », Nous avons publié récemment le Décret « Lamentabili », puis peu après la Lettre Encyclique « Pascendi dominici gregis » ; Nous avons adressé aux évêques de très graves avertissements, pour que, entre autres prescriptions, ils surveillent spécialement et avec le plus grand soin leurs séminaires, et empêchent que la moindre atteinte ne soit portée à l'éducation de la jeunesse, destinée à former le clergé catholique. Ces avertissements, Nous sommes heureux de le dire, ont été accueillis par tout l'épiscopat en toute bonne volonté, et sont exécutés avec zèle.

Vous n'ignorez pas, Vénérables Frères, comment les âmes égarées ont répondu à Notre sollicitude paternelle pour leur

amendement. Les uns, hypocrite mensonge, ont déclaré que Nos paroles ne les concernaient pas, et essayé par de subtils sophismes de se soustraire à la condamnation. D'autres, dans l'insolence de leur orgueil, ont osé, au grand chagrin de tous les chrétiens, Nous opposer une résistance ouverte. C'est pourquoi, après avoir épuisé inutilement les mesures que Nous suggérerait la charité, Nous Nous sommes vu contraint, à la grande douleur de Notre âme, d'infliger enfin des peines canoniques. Cependant Nous ne cessons de prier instamment Dieu, Père des lumières et des miséricordes, pour qu'il daigne ramener les égarés dans la voie de la justice. Nous souhaitons que vous fassiez de même, Vénérables Frères, et ne doutons pas un instant que Vous unirez tous vos soins aux Nôtres pour enrayer aussi bien que possible ce fléau d'erreurs. . .

— ❦ —

Qui a dit cela ?

— o —

« Je conjure chaque père de famille de préparer une postérité qui connaisse l'Évangile, de peser les grandes vérités enseignées par ce grand livre sublime et de les graver dans la tête de ses enfants ! »

— *Qui a dit cela ?* — Voltaire.

« La première connaissance qui soit essentielle à la jeunesse est la religion, unique base de la morale. »

— *Qui a dit cela ?* — Diderot.

« Elevez-nous des croyantes et non des raisonneuses ! »

— *Qui a dit cela ?* — Napoléon I^{er}.

« L'augmentation de l'instruction n'amène pas du tout une augmentation de moralité. Ce n'est pas l'instruction qui moralise, c'est l'éducation religieuse. Le christianisme doit être la base de l'instruction du peuple.

. . . L'enseignement doit être chrétien.

. . . L'école publique est un sanctuaire dont la religion ne saurait être bannie. »

— *Qui a dit cela ?* — Victor Cousin.

« Il faut, pour que l'instruction primaire soit vraiment bonne, qu'elle soit profondément religieuse. »

— *Qui a dit cela ?* — Guizot.

« L'ignorance vaut mieux que la mauvaise science ! Je veux donc sincèrement, je dis plus, je veux ardemment l'enseignement religieux. »

— *Qui a dit cela ?* — Victor Hugo.

« L'ignorance de Dieu est la plus grande calamité d'un Etat ; ébranler la religion, c'est renverser le fondement de la société. »

— *Qui a dit cela ?* — Platon.

« Nulle nation n'a jamais existé, que la religion ne lui servit de base. »

— *Qui a dit cela ?* — J.-J. Rousseau.

« Les principes religieux sont mille fois plus nécessaires aux nations que les codes civils et les institutions politiques. »

— *Qui a dit cela ?* — Encore Cousin.

Chronique générale

— o —

UNE AUTRE INTERVIEW

La semaine prochaine nous reproduirons le beau compte rendu qu'a publié M. François Veillot, directeur de *l'Univers*, d'une conversation qu'il a eue avec Mgr l'Archevêque de Québec, pendant le séjour que Sa Grandeur a fait à Paris. On est étonné, à lire ce compte rendu, de voir la parfaite exactitude de tous les détails, dans cet écrit de deux colonnes consacrées aux choses canadiennes. Il est rare, en effet, que des étrangers parlent correctement des choses de notre pays. Ainsi, dans cette remarquable interview de la *Croix*, dont nous avons samedi dernier cité la relation, on a dû remarquer plusieurs détails concernant notre pays et qui seraient à corriger. Il faut donc croire que M. F. Veillot a une connaissance plus qu'ordinaire des gens, des choses et des événements de notre pays, puisqu'il peut en parler avec tant d'exactitude.

LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LONDRES

Que les voies de la Providence sont donc admirables ! Quand on pense que c'est à Londres même qu'aura lieu le prochain Congrès eucharistique international ! — Au mois de juin, à Londres aussi, se tiendra un congrès « pan-anglican », où se

rendront des délégués de tous les groupes anglicans de l'univers. Mais, comme influence réelle sur les âmes et comme hommage véritable au Dieu du ciel et de la terre, ce congrès d'une secte religieuse sera facilement effacé par l'assemblée eucharistique des catholiques.

C'est du 9 au 13 septembre que durera le Congrès eucharistique, dont l'objet principal sera l'étude de la foi et du culte eucharistique en Angleterre avant la Réforme. Les assemblées générales se tiendront à la salle Albert, qui peut contenir jusqu'à 15000 personnes. L'une des sections du Congrès comprendra les congressistes de langue française, qui ne sauraient participer aux travaux des autres sections où tout se fera en anglais.

Le programme du Congrès prévoit une interruption des assemblées l'après-midi du samedi, pour faciliter les confessions. On voit aussi mentionnées, pour l'un des jours du Congrès, une réunion et une procession des enfants à la cathédrale. Le dimanche après-midi, il y aura une procession du Saint-Sacrement dans les rues de Londres.

Dans la revue belge où nous prenons ces détails, il est dit que *les prêtres pourront venir à Londres en soutane*, et c'est bien l'un des points qui nous étonnent le plus.

CHEZ NOS FRÈRES DES ÉTATS-UNIS

Nous avons déjà dit que nos compatriotes, les Canadiens-Français des Etats-Unis de l'Est, se sont constitués en association distincte pour la collecte et l'envoi du Denier de Saint-Pierre. Cette dévotion pratique envers le Saint-Siège nous paraît bien touchante, et elle fait honneur à notre nationalité tout entière. Aussi nous tenons à insérer ici la lettre par laquelle S. Exc. le Délégué apostolique aux Etats-Unis accusa réception de l'offrande des Canadiens pour la dernière année :

Délégation apostolique, Washington, D. C., Etats-Unis
d'Amérique, le 28 décembre. 1907

Monsieur Philippe Boucher,

Woonsocket, R. I.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre chèque de \$2,300, contribution de la Société franco-américaine du Denier de Saint-Pierre,

et je vous prie d'en agréer au nom de Sa Sainteté le Pape les remerciements les plus sincères.

J'enverrai avec plaisir cette offrande au Souverain Pontife, et je suis sûr qu'il la recevra comme un témoignage de la dévotion et de l'amour des membres de la Société.

Priant le bon Dieu de vous bénir et de répandre ses bénédictions sur tous les membres de votre Société, je demeure, avec l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Votre dévoué en J.-C.,

D. FALCONIO,

Délégué apostolique.

UNE RÉCOMPENSE BIEN MÉRITÉE

Nous aimons aussi à enregistrer le Bref pontifical par lequel N. S.-P. le Pape a daigné conférer à l'honorable M. Sharples la dignité de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, en récompense d'un don princier qui a récemment permis d'organiser, à l'Hôtel-Dieu de Québec, et en des conditions particulières de perfection, un département spécial pour les enfants malades. Il y a déjà quelque temps que les journaux quotidiens ont signalé et cette générosité et la façon si gracieuse dont le Souverain Pontife a su le reconnaître. Nous croyons toutefois que le temps n'est pas encore passé de mentionner dans nos pages un document si honorable pour l'un de nos catholiques québécois. On sait que la remise du document et des insignes au nouveau Chevalier donna lieu, à l'Hôtel-Dieu, à une fête intime d'un caractère très touchant, et qui fut présidée par Mgr l'Administrateur du diocèse :

A notre Cher Fils, Jean Sharples,

Pie X, Pape.

Cher Fils,

Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Ayant appris par un témoignage élogieux de l'Archevêque de Québec que, faisant honneur à votre dignité de Conseiller législatif, vous vous distinguez, par votre piété, par votre zèle pour la religion, par votre attachement filial et inébranlable à la Chaire de Saint-Pierre, et que vous étendez vos largesses bienfaisantes à toutes les

œuvres de foi et de miséricorde, Nous vous jugeons tout à fait digne de recevoir une marque spéciale de Notre bienveillance.

En conséquence, Nous vous permettons de revêtir l'habit propre de cet Ordre et d'en porter les insignes, lesquels consistent en une croix d'or octogone émaillée de rouge, portant l'image de saint Grégoire-le-Grand, croix qu'un ruban de soie rouge avec liserés jaunes, selon les traditions de l'Ordre, tient suspendue au côté gauche de la poitrine. Pour prévenir toute erreur relativement à la manière de porter cette décoration, Nous avons ordonné qu'on vous envoie le fac-similé ci-joint.

Donné à Rome près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Fêcheur, le 20 novembre 1907, de Notre Pontificat l'an cinquième.

(L.S.)

R. Card. MERRY DEL VAL,

Secrétaire d'Etat.

Pour vraie copie de la traduction officielle du présent Bref Pontifical.

JULES LABERGE, ptre,

Sous-Secrét.

Québec, le 8 décembre 1907.

LES DAMES ET LA TEMPÉRANCE

Le Conseil municipal de Lévis, à la suite des vœux exprimés à la grande démonstration antialcoolique qui eut lieu dans cette ville voilà quelques semaines, s'est généreusement mis à l'œuvre et a supprimé plusieurs débits de boissons enivrantes. Ce n'est, paraît-il, qu'un commencement, et le même Conseil annonce qu'il prendra encore d'autres mesures efficaces en faveur de la belle cause de la Tempérance. A part le témoignage de leur conscience, les membres du Conseil ont reçu une autre récompense bien précieuse, dans ce délicat témoignage de gratitude que leur ont donné récemment les bonnes dames de Lévis. En effet, à l'une de leurs dernières séances, les conseillers municipaux ont trouvé leurs pupitres couverts de fleurs par les soins de ces dames. — Combien elle se comprend, la démarche de ces personnes ! Qui, en effet, plus que les mères, les sœurs et les épouses, a vraiment sujet d'applaudir à la croisade antialcoolique qui se fait maintenant dans toute la province de Québec !

« L'Action Sociale »

— o —

(De la *Semaine religieuse de Montréal.*)

Nous nous hâtons de souhaiter de grand cœur succès et prospérité au nouveau journal quotidien qui vient de paraître à Québec.

Cette publication était annoncée depuis plusieurs mois, et tout le monde l'attendait — on peut le dire — avec un grand intérêt : elle devait sinon inaugurer chez nous, au moins accentuer, l'organisation tant de fois recommandée par Léon XIII et Pie X de l'action catholique sur le terrain social.

Mgr l'archevêque de Québec avait formé le projet d'organiser fortement cette action si nécessaire de nos jours surtout, et de lui fournir dès le début par la fondation d'un journal un puissant et constant moyen d'influence. Il s'était ouvert de ce dessein au Souverain Pontife et aux fidèles de son diocèse.

De la part de son clergé et de ses diocésains en général, Sa Grandeur a reçu les adhésions les plus empressées en même temps que les plus effectives.

De Rome, lui sont venus l'approbation et les encouragements du Pape lui-même, dans une lettre autographe insistant plus spécialement sur la nécessité primordiale, *pour le bien-être de l'Eglise et de la patrie*, d'un journal catholique quotidien.

On a donc eu raison de le dire : ce journal est né d'une pensée religieuse et patriotique.

Les paroles suivantes de Pie X en démontrent toute l'opportunité. « Il faut pour guérir les maux de notre temps user des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits ; aux erreurs propagées çà et là, la vérité ; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires ; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal. Mettre de côté de semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune action sur le peuple, et ne rien comprendre au caractère de son temps ; au contraire, celui-là se montrera juge excellent de son époque, qui pour semer la vérité dans les âmes, et la propager parmi le peuple, saura se servir avec adresse, zèle et constance, de la presse quotidienne. »

Et continuant, le Souverain Pontife ajoutait : « Cela même ne saurait suffire si ce journal catholique avait pour but de favoriser un parti politique quel qu'il soit. C'est pourquoi, Nous vous avons tout particulièrement approuvé d'avoir voulu un journal séparé de toutes manières des intérêts politiques. »

C'était là encore toucher du doigt un besoin supérieur, qui se fait ouvertement sentir dans notre pays parmi beaucoup d'autres et dont nos plus chers intérêts ont eu tant à souffrir.

Que ces vœux de Pie X se réalisent ! Et nous aurons un journal « qui sera le journal de tous. »

Sans doute, l'œuvre est difficile. . . Mais elle valait la peine d'être tentée. Et puisque rien ne prouve qu'elle est impossible au Canada et qu'elle existe ailleurs avec des fruits heureux, pour notre part nous remercions Mgr l'archevêque de Québec de sa courageuse initiative, nous le félicitons d'avoir trouvé un si prompt et si généreux concours, et nous inaugurons beaucoup de bien de ce journal qui s'offre au public dans un ensemble de garanties tout à fait promettantes.

A ceux qui sont au labeur de tous les instants et sur qui porte la responsabilité quotidienne du journal, aux directeurs et aux rédacteurs de l'*Action sociale*, nous envoyons aussi avec l'assurance de notre fraternelle sympathie et de nos meilleurs souvenirs devant Dieu, l'expression de nos plus sincères félicitations. D'avoir été choisis pour une œuvre semblable et d'en avoir accepté le fardeau, c'est, à nos yeux du moins, un double mérite qui les honore grandement.

L'heure était venue de créer cette œuvre. La voilà lancée. Il reste aux catholiques de s'en réjouir tout d'abord et de lui ménager partout un cordial accueil, et ensuite de faire sans compter tout leur devoir à son égard.

Comme il serait bon, chaque soir, dans le tête à tête avec son journal, d'y entendre parler le vrai langage catholique sur l'événement du jour ou ses menus incidents, sur les questions vitales ou les innocentes récréations de l'esprit, sur les grands débats parlementaires ou les futiles querelles politiques, sur les triomphes du sport ou ses éreintements, sur les conquêtes de la science ou ses faillites, sur les graves problèmes économiques et sociaux ou les captivantes manifestations de l'art, sur le relèvement social des races ou les revendications du fémi-

nisme, sur les austères mais bienfaisants préceptes de l'Évangile, ou même sur les séduisantes tyrannies de la mode.

N'est-ce pas que nous avons été déshabitués sur beaucoup de ces choses d'entendre parler notre belle langue catholique ? Et que nous aimerions à l'écouter ce langage, . . . franc, honnête et désintéressé, langage de la raison et de la foi, langage de vérité, de justice et de charité !

— o —

Chez les catholiques de France

— o —

LA RÉSISTANCE

(Extrait d'un discours de l'abbé Coubé à Cholet.)

On nous dit : « De la résistance légale, oui ! De la résistance pacifique et oratoire, à la bonne heure ! Des protestations éloquentes, des consultations juridiques savantes, des pétitions aux deux Chambres, parfaitement, tant que vous voudrez ! Mais pas de violence ! »

Les choses qu'on nous conseille ainsi sont presque toutes excellentes. La résistance légale et pacifique, c'est parfait, quand elle suffit ; mais nous verrons qu'elle ne suffit pas toujours. Les protestations éloquentes font bien dans le paysage et conduisent à l'Académie. Les consultations juridiques sont plus utiles. Je n'en dirai pas autant des pétitions que les Chambres mettent généralement au panier.

Mais faut-il condamner toute violence ? Je ne crois pas. Entendons-nous cependant.

Personne ne prétend qu'il faille faire de la violence tous les jours, et du matin au soir. Ce serait fatigant. Et puis, cela ne durerait pas, *violentum non durat*. Mais qu'il soit bon d'y recourir dans certains cas, un raisonnement très simple va vous le montrer.

La résistance doit être essentiellement proportionnée à l'attaque, puisque sa raison d'être est précisément de neutraliser et de repousser l'attaque. Elle doit être de même nature et de même degré ! Si on m'attaque avec une force de cent kilos, je ne dois pas me défendre avec une force de dix kilos, car je serais écrasé.

Si l'attaque est violente, la résistance doit être violente, sans quoi elle serait inefficace et par conséquent inutile et absurde. Voilà ce qu'on n'a pas compris à certains jours de l'histoire de France. Aux brigandages les plus odieux, on a répondu par des protestations platoniques dont nos ennemis se moquaient. A l'expulsion des religieux et des religieuses, on a dit : Pas de violence ! A l'enlèvement des crucifix des hôpitaux et des écoles : Pas de violence ! A chaque station du calvaire de la France : Pas de violence !

Au jour des inventaires, des soumissionnistes onctueux ont dit au curé : « Lisez devant les agents du fisc une belle protestation, vibrante et respectueuse, écrite sur deux feuilles de papier blanc ; puis vous vous retirerez digne et majestueux ! » (Hilarité.)

Ah ! messieurs, la résistance digne et majestueuse, c'est du vaudeville ! La résistance purement légale et pacifique, mais le gouvernement, loin de la craindre, la bénit et paierait cher pour n'avoir qu'elle devant lui. Que dis-je, il l'a payée !

Rappelez-vous l'abbé Toiton. Il avait fondé, l'an dernier, un journal, la *France catholique*, pour prêcher la soumission au gouvernement. Son programme était : « Pas de violence ! Pas de résistance ! L'apaisement ! » Il regrettait que le Pape n'eût pas compris ni accepté les cultuelles. Or, le Toiton était commandité par le commandite de Cornélius Herz, qui lui remit 30.000 francs, et qui daigna être parrain du journal, puisqu'il choisit lui-même son titre. Il est vrai que, voyant l'inefficacité de la campagne de Toiton, Clémenceau le lâcha au bout de trois mois, et qu'il l'a laissé condamner cette semaine à six mois de prison bien mérités. Mais n'est-il pas vrai que ce fait jette un jour singulier sur le soumissionnisme ? Il faisait le jeu de la Franc-Maçonnerie, puisque celle-ci le sondoyait. Voulons-nous, nous aussi, servir nos ennemis ? Non ! n'est-ce pas ? Eh bien ! résistons dans la mesure où l'on nous attaque. Si on nous frappe, frappons plus fort. Au coup-de-poing américain de l'apache gouvernemental, opposons le coup-de-poing français. (Approbattons.)

La résistance pacifique est une chinoiserie, une comédie ; c'est la résistance de ceux qui ne veulent pas résister. Je prends ma comparaison de tout à l'heure. Si un apache vous

attaque dans la rue, lui direz-vous : « Honorable citoyen, voici un revolver avec lequel je pourrais vous tenir en respect ; mais ce moyen violent est indigne de moi ; je jette mon revolver à terre, mais je proteste avec indignation contre l'attentat que vous méditez contre ma personne ou ma bourse, et je le déclare contraire à toutes les lois de la justice, de l'honneur et de la civilisation ! » L'apache vous répondrait : « Tu parles ! » et vous donnerait un coup de couteau que vous auriez bien mérité. (Rires et applaudissements.)

— o —

Bibliographie

— o —

— PETIT DICTIONNAIRE DE LA FOI, par l'abbé H. CUVILLIER, du Clergé de Paris. In-16, grand Jésus (382 colonnes), broché, . . . , franco, 1 fr. 25 ; en cartonnage classique, . . . , franco, 1 fr. 50 ; en reliure toile, . . . , franco, 2 frs. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^{me}).

Sous ce titre attrayant de « *Petit Dictionnaire de la Foi* », la librairie P. Lethielleux met en vente un ouvrage original, assuré de rencontrer partout un chaleureux accueil. En effet, cet ouvrage, publié sous le haut patronage de l'Archevêché de Paris, est unique en son genre. Il sera d'une utilité pratique : aux prêtres, chargés d'enseigner le catéchisme ; aux catéchistes volontaires se faisant les auxiliaires dévoués du clergé paroissial (tous les mots du catéchisme sont clairement et méthodiquement expliqués) ; aux enfants des catéchismes ayant à faire des résumés d'instruction religieuse. Autre destination : cet ouvrage peut être donné, comme une utile récompense, dans les patronages, dans les catéchismes de persévérance. Il pénétrera ainsi dans les familles, et y sèmera une foule d'idées saines et fortes, qui germeront bientôt et y feront revivre la foi chrétienne. Ce livre est donc un puissant moyen d'apostolat, et sa publication est des plus opportunes. Etabli à un prix inouï de bon marché, malgré ses 382 colonnes, qui représentent la valeur de deux volumes de 3 francs, il est appelé à une immense diffusion. Un calendrier perpétuel des plus ingénieux, un tableau des fêtes mobiles allant jusqu'en 1944, un mémorial permettant d'inscrire, au fur et à mesure, les événements

mémorables survenus dans la famille, rendent ce livre d'un usage journalier. C'est un livre qui s'impose tant au point de vue du fond (plus haut nous en donnons les raisons), qu'au point de vue de la forme (l'exécution typographique, particulièrement soignée, le rend agréable et attrayant à l'œil). Pussions-nous avoir à recommander souvent des publications semblables! Que nos lecteurs ecclésiastiques et que nos hommes d'œuvres, après avoir pris connaissance du livre, le fassent demander un peu partout, et aident ainsi à une diffusion que nous voudrions aussi large que possible.

— SUR LE CHEMIN D'EMMAÛS, par l'abbé BLANC, aumônier des Dominicaines de Viry-Châtillon, In-12 écu, 1fr. 25.—P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6°).

M. le chanoine Blanc, aumônier des religieuses dominicaines de Viry-Châtillon, au diocèse de Versailles, vient de publier un volume intitulé : *Sur le chemin d'Emmaüs*, dans lequel il traite des questions de la plus haute importance : la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, — l'établissement de l'Église, — les notes de la véritable Église, — le moyen pratique d'obtenir la Foi.

L'intention de l'auteur n'a pas été d'épuiser son sujet en le présentant sous toutes ses formes. Il a voulu simplement donner aux lecteurs de bonne volonté et de sens rassis des preuves solides, claires, faciles à saisir, mais sommaires ; il a réussi dans son entreprise,

Aussi son ouvrage peut être mis à contribution avec grand profit, dans les catéchismes de persévérance, dans les conférences faites aux jeunes gens, devant un pieux auditoire. Il contient pour l'orateur chrétien des chefs de preuves qui peuvent être fructueusement utilisés. Sa place est dans les bibliothèques scolaires dans les bibliothèques de cercles, dans les œuvres de propagande.

Il a reçu l'*imprimatur* de l'Ordinaire et nous le recommandons très volontiers.

A.-E. GENTY,
vicaire général.

— ENTRE AMIS. *Lettres du P. Louis Lalande, S. J., à son ami Arthur Prévost.*

Les lettres renfermées dans ce volume sont adressées par un

Père Jésuite à un de ses condisciples mort à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 14 novembre 1900. L'auteur les a complétées sur le désir très pressant du destinataire qui les lui a remises en disant : « Elles m'ont aidé à garder ma foi et à préparer ma mort. *Publie-les*. . . elles pourront par là en aider d'autres.

Cette volonté dernière se réalisera, car ces cinquante-six lettres sont tout à fait de nature à aider les âmes qui les liront, à croire et à vivre chrétiennement pour bien mourir. Quantité de sujets à l'ordre du jour y sont traités familièrement, mais avec une grande hauteur de vues et la compétence d'un maître : Ainsi, le péril du matérialisme pour le médecin (p. 37), les sens qui s'attacheront aux mots : *liberté*, libertés modernes, liberté de pensée (pp. 117, 127); liberté des cultes (p. 142), etc.; la question du miracle (p. 322), est admirablement résolue, etc. Mais à côté et à travers ces discussions relevées, on sent l'âme et le cœur de l'ami qui parle à un ami. Quelles pages charmantes, pleines de foi et d'affection que celles sur la vocation religieuse (p. 8), sur le Sauveur t'attend (p. 50), sur le trésor de la foi et jusqu'aux conseils de la dernière heure (p. 329) ! — E. T. (*Univers*.)

Pèlerinage à Rome et en Terre-Sainte

L'œuvre des Pèlerinages en Terre-Sainte, fondée en 1882 par les RR. PP. Assomptionistes, organise pour le printemps 1908 sa trente-cinquième croisade aux Lieux Saints à bord du vapeur *l'Etoile*, spécialement aménagé pour les Pèlerinages avec une chapelle où réside le Saint Sacrement pendant toute la traversée et où chaque jour les prêtres peuvent célébrer la sainte messe.

Plusieurs de ces croisades ont eu l'insigne honneur d'être présidées par un des vaillants évêques du Canada et ont compté dans leurs rangs un groupe édifiant de fidèles canadiens.

Les deux grandes stations du XXXV^e Pèlerinage seront *Rome et Jérusalem*. Après avoir célébré aux pieds du Saint-Père son Jubilé solennel, les pèlerins, fortifiés par la bénédictions du doux et vaillant Pontife, se rendront par la Galilée, le Carmel, Nazareth, Tibériade, le Thabor, à Jérusalem où ils auront la consolation de passer la Semaine Sainte et les fêtes de Pâques.

Départ de l'« ÉTOILE » de Marseille, le 25 mars ; de Civita Vecchia, le 31 mars.

Retour de l'« ÉTOILE » à Naples, le 27 avril ; à Marseille, le 29 avril.

Une heureuse combinaison facilitera plus que jamais en cette année 1908 aux fervents Canadiens le grand acte de foi qu'est le Pèlerinage à Rome et en Terre-Sainte. En effet, après entente avec la Compagnie française de navigation Cyprien Fabre, dont les paquebots font la ligne accélérée New-York – Naples – Marseille, les agents de cette Compagnie à Montréal et à New-York délivreront des billets directs New-York, Naples, Rome, Terre-Sainte et retour à New-York, avec faculté de prolonger son séjour en Europe pour revenir en Amérique par tous les bateaux de la Compagnie jusqu'au 31 décembre 1908.

Départ de New-York le 3 mars par paquebot « Venezia ; »

Départ de New-York le 17 mars par paquebot « Madonna, »
tous deux en correspondance à Naples avec le navire l'« Etoile. »

Demander programme détaillé et tous renseignements à Montréal, à M. L.-J. Rivet, 5, boulevard Saint-Laurent.

Pour la tenue des registres paroissiaux

M. le Secrétaire de l'Archevêché a fait imprimer des « blancs » d'avis de mariage à adresser aux curés d'origine des époux, en conformité avec le décret *Ne temere*.
En voici la teneur :

.....19

Monsieur le Curé,

J'ai le devoir de vous informer que M.....
..... baptisé en votre paroisse, le
....., a contracté mariage avec M.....
..... le en la paroisse de....
.....

Veuillez me croire,

Monsieur le Curé,

Votre tout dévoué en N.-S.

MM. les curés qui désireraient se procurer ces « blancs » d'avis n'auront qu'à s'adresser au secrétariat de l'Archevêché.